

Description de l'emploi

Titre de l'emploi:	Technicien ou technicienne en travaux d'enseignement et de recherche	
Numéro d'offre:	3385	
Emplacement:	Université Laval	
Temps plein/partiel:		Temps plein
Régulier/temporaire:		Régulier

Période d'affichage

Du 23-05-2018 au 4-06-2018

Lieu de travail

Faculté des sciences et de génie
Département de géologie et génie géologique
Pavillon Adrien-Pouliot

Statut/Admissibilité

Poste régulier syndiqué
Ouvert à tous

Détails du poste

Classe 16
Taux horaire: 25,88\$ à 33,75\$
Salaire annuel: 52 326,71\$ à 68 239,04\$

Régime d'emploi: 38,75 heures/semaine
Horaire: Temps plein, horaire variable
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h15 à 17h

Budget: Fonctionnement

Description de fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à réaliser des travaux techniques reliés à la préparation et au déroulement des activités dans les laboratoires, les ateliers ou pour les projets tant au niveau de la recherche que de l'enseignement.

Attributions caractéristiques

1. Assume la responsabilité de l'aspect technique selon son champ d'activités et participe à la planification du déroulement adéquat des expériences ou des projets.
2. Choisit et installe le matériel et les équipements en fonction des expériences ou des projets à réaliser. A partir de demandes ou des problèmes soumis, conçoit, modifie, fabrique ou réalise des composantes, pièces, maquettes, documents, images ou matériel didactique à l'aide de plans, de devis ou des sources documentaires disponibles.
3. Sélectionne, identifie, prélève, collecte, conditionne et prépare les échantillons, les solutions et les différentes espèces animales, végétales ou minérales qui servent aux expériences.

4. Fait des essais, des analyses, des tests à l'aide des différents équipements. Prend des mesures, note des résultats, tient à jour des registres, effectue des calculs, des graphiques et analyse des données. Collige des données.
5. Selon son champ d'activités, assiste les personnes requérantes dans les laboratoires et les ateliers. Fournit des explications et conseils dans l'utilisation d'appareils, de produits et quant au choix des méthodes de travail. Guide les étudiants et les étudiantes lors de leur apprentissage. Assure le respect des consignes de sécurité.
6. Collabore avec les autorités de son secteur et les conseille sur les méthodes de travail, les équipements et les procédés propices à répondre aux besoins et à assurer la finalité des travaux. Effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
7. Manipule, transporte, classe et inventorie les équipements et le matériel sous sa responsabilité. Voit à leur calibrage, étalonnage et assure l'entretien, réparation et l'approvisionnement.
8. Complète différents formulaires et prépare les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité : D.E.C. en technologie du génie métallurgique, option procédé de transformation ou contrôle des matériaux ou D.E.C. en technologie minérale, option minéralurgie ou l'équivalent

Expérience : Deux (2) années d'expérience pertinente.

Autres :

Pour les outils de bureautique, la connaissance pratique d'un logiciel reconnu à l'intérieur de chaque famille bureautique exigée sera considérée suffisante.

La personne salariée régulière et temporaire qui ne satisfait pas aux exigences normales du poste peut y suppléer de la façon suivante:

- chaque année de scolarité pertinente manquante peut être compensée par deux (2) années d'expérience pertinente acquise à l'Université Laval ou chez un autre employeur;
- chaque année de scolarité pertinente manquante peut être compensée par une (1) année de scolarité de niveau égal ou supérieur dans un même champ d'études que celui exigé;
- chaque année d'expérience pertinente manquante peut être compensée par (1) année de scolarité pertinente additionnelle à la scolarité minimale exigée pour le poste dans un même champ d'études que celui exigé.

À titre d'information

Plus spécifiquement:

- La personne œuvrera au laboratoire de microanalyse du Département de Géologie et de Génie Géologique. Le travail consiste à procéder à la caractérisation qualitative et quantitative de matériaux naturels et synthétiques à l'aide des divers instruments et méthodes analytiques du laboratoire : microscope électronique à balayage, microsonde électronique, micro-fluorescence-X, fluorescence des rayons-X portatif, diffractomètre à rayons-X et tout autre instrument à venir;
- Devra assister les utilisateurs autant étudiants, professeurs, chercheurs et clients externes;
- Devra voir à l'entretien et au bon fonctionnement des instruments de laboratoire;
- La personne devra avoir ou être en mesure de développer une bonne connaissance des principes de caractérisation et de préparation d'échantillons pour ces différentes techniques.

La connaissance des sciences naturelles, en particulier la minéralogie, la métallurgie, de même que l'électronique, les systèmes à vide et une bonne connaissance de l'anglais sera considérée comme un

atout.

Candidatures

Les personnes salariées intéressées doivent soumettre leur candidature en cliquant sur le bouton postuler et **joindre un curriculum vitae récent**.

Pour information, contactez Geneviève Roberge
Téléphone: 4054

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

UL-2018-42